



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SYNTHESE GLOBALE

DOCUMENT N°1

Les clefs de lecture du compte administratif 2018	3
I. La synthèse globale	3
A. La trajectoire des dépenses et des recettes	4
B. Les réalisations de la section de fonctionnement	4
C. Les réalisations de la section d'investissement	5
D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF).....	6
E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2018.....	6
F. L'encours de dette et la capacité de désendettement	6
II. L'analyse des résultats du compte administratif	7
A. Les résultats de la section de fonctionnement.....	8
B. Les résultats de la section d'investissement.....	9
C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire	10
D. Les vues synthétiques	11
III. Les sigles utilisés.....	13

Les clefs de lecture du compte administratif 2018

I. La synthèse globale

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2018 DE LA VILLE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 (mandats et titres)	Section de fonctionnement (A)	96 560 715,42	104 302 660,22	7 741 944,80
	Section d'investissement (A)	26 047 760,95	38 658 201,39	12 610 440,44
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002) (B)		2 208 711,43	2 208 711,43
	Report en section d'investissement (001) (B)		14 132 915,45	14 132 915,45
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports) (C)		122 608 476,37	159 302 488,49	36 694 012,12
RESTES A REALISER 2018 A REPORTER EN 2019	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	19 922 134,20	2 360 756,92	-17 561 377,28
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1 (D)	19 922 134,20	2 360 756,92	-17 561 377,28
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	96 560 715,42	106 511 371,65	9 950 656,23
	Section d'investissement	45 969 895,15	55 151 873,76	9 181 978,61
	TOTAL CUMULE (E)	142 530 610,57	161 663 245,41	19 132 634,84

En cumulant les deux sections (fonctionnement et investissement) :

- Le résultat de l'exercice 2018 toutes sections confondues est de **20 352 385,24 €** au total (soit la somme de 7 741 944,80 € et de 12 610 440,44 €) (A)
- La somme des excédents 2017 toutes sections confondues s'élève à **16 341 626,88 €** (soit la somme de 2 208 711,43 € et de 14 132 915,45 €) (B)
- Cumulé aux excédents de 2017, le résultat de clôture 2018 est de **36 694 012,12 €** (C = A + B)
- La somme des reports en dépenses et en recettes de 2018 à 2019 s'élève à **- 17 561 377,28 €** (D)
- **Le résultat définitif de clôture 2018 (après reports de 2018 à 2019) est de 19 132 634,84 €** (E = C + D).

Le résultat cumulé de fonctionnement de 9 950 656,23 € sera reporté, en grande partie, en excédent de fonctionnement dans la mesure où il n'y a pas de besoin de financement en investissement à couvrir cette année. Une partie de cette somme fera l'objet d'une affectation en réserve en investissement (recettes au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).

Le solde d'exécution en investissement s'élève à 26 743 355,89 € et sera reporté en recettes d'investissement.

A. La trajectoire des dépenses et des recettes

Dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat et de maintien de mécanismes de péréquation, les résultats perceptibles (- 0,29 % sur les dépenses dont - 2,38 % sur les frais de personnel avec une hausse des recettes + 6,80 % en raison des droits de mutation exceptionnels) entraînent une hausse très nette, pour 2018, de l'épargne brute (+ 4,221 M€).

- 9,951 M€ d'excédent global en fonctionnement ;
- 26,743 M€ d'excédent global en investissement avant intégration des reports ;
- après intégration des reports de 2018 sur 2019, le résultat d'investissement est excédentaire et s'élève à 9,182 M€.

- **A périmètre constant** de comparaison entre 2017 et 2018 (voir tableau I infra) :
 - ✓ les recettes de fonctionnement augmentent de 6,80 % ;
 - ✓ les dépenses de fonctionnement baissent de 0,29 %.

Les montants constatés au compte administratif (CA) 2018 sur la section de fonctionnement sont fortement impactés par les écritures relatives aux produits de cession. Les produits de cession sont prévus au budget primitif en recettes d'investissement au 024 mais les réalisations sont inscrites en recettes de fonctionnement au compte administratif avec des écritures qui impactent les deux sections.

B. Les réalisations de la section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement

- Des baisses significatives sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de CA à CA (- 0,350 M€) ;
- une augmentation du produit de la fiscalité sur les trois taxes ménages de 3,22 % par rapport au CA 2017 avec un produit de 28,936 M€ contre 28,032 M€ l'année dernière (après reversement à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest) ;
- le produit des cessions pour un montant de 25,929 M€
 - soit 0,266 M€ pour le terrain multitubulaire ;
 - soit 12,068 M€ pour la vente de l'îlot 5 sur la Pointe de Trivaux ;
 - soit 13,571 M€ pour la vente de l'îlot4a sur la Pointe de Trivaux ;
 - soit 0,007 M€ pour la vente d'un terrain 8 rue Sentier de la Pointe ;
 - soit 0,017 M€ pour la vente de matériels sur la plateforme Agorastore ;
- une hausse très substantielle des droits de mutation immobiliers (soit 6,152 M€ réalisés au CA 2018). Le réalisé 2018 correspond à une situation exceptionnelle en raison de deux ventes immobilières très importantes sur le territoire communal ;
- les recettes tarifaires s'élèvent à 5,451 M€ en 2018 contre 5,655 M€ en 2017 (-3,6 %) ; cette baisse est liée au nouveau système de facturation au réel ;
- la taxe de séjour introduite par délibération n°44/2017 du 19 juin 2017 a produit ses premiers effets en année pleine sur 2018. Le produit encaissé s'est élevé à 0,141 M€ en 2018 en année pleine, contre 0,100 M€ budgétés.

2. Les dépenses de fonctionnement

- Une hausse de la **péréquation dite horizontale, c'est-à-dire entre collectivités**, qui atteint un montant **de 2,290 M€ en 2018** contre 2,216 M€ en 2017 (+ 3 %). **Nous observons, d'une part, une hausse de 5 % du montant dû au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) et, d'autre part, une baisse de 4 % du montant dû au titre du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).** Cette baisse est constatée avec la permanence des dispositions pour 2018 du pacte financier et fiscal conclu en décembre 2016 entre l'EPT GPSO et ses communes membres à la suite de la mise en place de la Métropole du Grand Paris (0,422 M€ en 2018). **La répartition de l'enveloppe entre les villes et l'EPT est de 10 % à la charge des villes et 90 % à la charge de l'EPT. Le pacte financier et fiscal a été révisé une nouvelle fois fin 2018** et voté par le conseil de territoire le mercredi 26 septembre 2018 (délibération n°C2018/09/20) pour une application dès 2019. Il conserve la répartition 90%/10% qui est favorable aux villes.
- **La baisse des frais de personnel avec une baisse importante de - 2,38 % tous budgets confondus par rapport au compte administratif 2017** en intégrant le glissement vieillesse technicité (GVT) et une baisse notable des effectifs par rapport à 2017 (postes vacants et/ou supprimés).

C. Les réalisations de la section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

- **Un montant au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de l'ordre de 3,019 M€ en 2018 contre 1,144 M€ en 2017** qui démontre que les dépenses d'investissement sont en forte hausse ces dernières années et que nous sommes en phase de paiement sur les grands chantiers menés par la Ville ;
- **des subventions du département à hauteur de 0,280 M€ dans le cadre de notre partenariat pluriannuel** pour mener nos grandes opérations (stade Leduc, école Maritain Renan Lafontaine...) et de la Région pour 0,405 M€.

2. Les dépenses d'investissement

- **Des dépenses d'équipement à hauteur de 18,852 M€ en 2018 contre 19,058 M€ en 2017 ;**
- **lesdites dépenses sont financées à hauteur de 100 % par des ressources propres** (autofinancement et produits de cession).

D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF)

Un autofinancement (=épargne brute) dégagé de 10,528 M€ en 2018 contre 6,307 M€ en 2017, soit une hausse de 4,221 M€. L'autofinancement couvre entièrement le remboursement du capital de la dette qui est de 3,604 M€ (budget principal).

E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2018

En raison des recettes liées aux produits de cession sur 2018, **la Ville n'a pas mobilisé d'emprunt sur l'exercice** pour financer ses investissements.

F. L'encours de dette et la capacité de désendettement

Un encours de dette au 31/12/2018 de 24,300 M€ (consolidé), soit près de 30,43 M€ de moins qu'au 31/12/2007 (- 55,6%), soit un désendettement constant sur la période.

Ensuite, **la capacité de désendettement** mesurée par le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute dégagée doit atteindre un niveau compatible avec la durée de vie moyenne des emprunts, à savoir une durée proche de 12 ans. **S'agissant de 2018, elle est mesurée à 2,2 ans contre 4,3 ans en 2017**, et s'améliore donc de manière continue ces dernières années.

II. L'analyse des résultats du compte administratif

Variation des recettes de fonctionnement à périmètre comparable	6,80%
Variation des dépenses de fonctionnement à périmètre comparable	-0,29%
Résultat comptable de la section de fonctionnement dégagé en 2018 en M€ (A)	7,742
Résultat disponible en 2017 en M€ (B)	2,209
Résultat cumulé de la section de fonctionnement (avec résultat reporté de 2017) en M€ (C = A + B)	9,951
Résultat comptable de la section d'investissement en M€ (D)	26,743
Déficit des opérations de reports d'investissement en M€ (E)	-17,561
Absence de besoin de financement pour la section d'investissement en M€ (F = D + E)	9,182
Solde disponible de fonctionnement à affecter par le conseil municipal en M€ (G)	9,951
Proposition de mise en réserve supplémentaire en investissement (figurera au budget supplémentaire 2019) en M€ (H)	3,000
Epargne brute = Solde entre recettes réelles et dépenses réelles (flux exceptionnels et non récurrents déduits : cessions de biens, recettes exceptionnelles non récurrentes et dépenses exceptionnelles)	10,528

A. Les résultats de la section de fonctionnement

1. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2017 : 2,209 M€

Excédent 2017 affecté par le conseil municipal	8,436 M€
1. à la résorption du déficit d'investissement 2017	3,227 M€
2. à une mise en réserve supplémentaire pour équilibrer le budget 2018	3,000 M€
3. à l'équilibre de la section de fonctionnement	2,209 M€

2. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2018 : 7,742 M€

▪ Ecart constaté entre prévisions de recettes 2018 et réalisations 2018

Sur le chapitre 73 « impôts et taxes », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2018 (+ 0,274 M€), notamment :

- ✓ 0,193 M€ au titre des droits de mutation avec un montant encaissé de 6,152 M€, ce qui démontre la bonne santé du marché immobilier meudonnais ;
- ✓ 0,041 M€ au titre de la taxe de séjour collectée pour la première fois en année pleine en 2018 ;
- ✓ 0,032 M€ au titre de la fiscalité des rôles supplémentaires.

Sur le chapitre 74 « Dotations et participations », 0,450 M€ ont été encaissés au-delà du BP ouvert et notamment :

- ✓ 0,347 M€ au titre des subventions perçues ;
- ✓ 0,146 M€ au titre de la dotation de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
A la suite du recours collectif intenté par la Ville avec d'autres villes voisines, l'Etat a revu à la hausse le montant de DCRTP.

Sur le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », 0,208 M€ ont été encaissés au-delà du BP ouvert et notamment :

- ✓ 0,142 M€ au titre des loyers des immeubles ;
- ✓ 0,66 M€ au titre du reversement de l'intéressement 2016/2017 de la patinoire et la redevance d'affermage 2017/2018.

▪ Ecart constaté entre prévisions de dépenses 2018 et réalisations 2018

Sur le chapitre 011 « charges à caractère général », la sous-consommation s'élève à 1,031 M€.

13,843 M€ ont été consommés sur un montant de crédits ouverts de 14,873 M€, soit un taux de consommation de 93 %.

La sous-consommation est notable notamment sur :

- ✓ le poste « achats de prestation » (nature 6042) avec une sous-consommation de 0,244 M€ ;

- ✓ le poste « autres matières et fournitures » (nature 6068) avec une sous-consommation de 0,068 M€ ;
- ✓ le poste « prestations : contrats, honoraires et entretien » (nature 611) avec une sous-consommation de 0,090 M€ ;
- ✓ le poste « entretien et réparations sur terrains » (nature 61521) avec une sous-consommation de 0,057 M€ ;
- ✓ le poste « assurance obligatoire dommage construction » (nature 6162) avec une sous-consommation de 0,055 M€.

Sur le chapitre 012 « frais de personnel », la sous-consommation s'élève à 1,629 M€, ce qui représente 5,3 % des crédits ouverts (30,776 M€) en raison de difficultés à recruter sur certains postes.

Sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la sous-consommation s'élève à 0,241 M€ sur un budget ouvert de 22,194 M€ et correspond à une moindre mobilisation des subventions de fonctionnement prévues au budget principal de la Ville pour alimenter les budgets annexes (0,114 M€ non consommés). Par ailleurs, le transfert financier à la patinoire a été moins élevé que prévu (0,316 M€ mandatés contre 0,380 M€ ouverts).

3. L'excédent total de la section de fonctionnement au 31 décembre 2018

Le total des deux excédents s'élève à 9,951 M€ (=2,209 M€ + 7,742 M€).

	Prévu	Réalisé	Ecart
Recettes de fonctionnement 2018	79 777 171,77	104 302 660,22	24 525 488,45
Dépenses de fonctionnement 2018	79 777 171,77	96 560 715,42	16 783 543,65
Sous-total (excédent dégagé en 2018) - A	--	7 741 944,80	7 741 944,80
Sous-total (issu de l'exercice 2017) - B			2 208 711,43
▪ TOTAL EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A LA FIN 2018 (A + B)			9 950 656,23

B. Les résultats de la section d'investissement

1. Le solde de clôture sur 2017

En investissement, le solde d'exécution de 6 383 032,15 € (*dépenses – recettes de l'année, hors affectation en réserves et hors excédent N-1*) auquel il faut rajouter :

- ✓ l'affectation en réserves du résultat de 2017 6 227 408,29 €
- ✓ de l'excédent d'investissement à la clôture de 2017 14 132 915,45 €
- ✓ pour devenir le solde de clôture de 2018 26 743 355,89 €

2. Les opérations reportées sur 2019

Les reports, soit 2 360 756,62 € en recettes d'investissement et 19 922 134,20 € en dépenses d'investissement, font apparaître un déficit de 17 561 377,28 €.

Le solde de clôture d'investissement devient donc excédentaire, soit 9 181 978,61 € (soit l'opération suivante = 26 743 355,89 € - 17 561 377,28 €).

Il n'y a donc pas de besoin de financement de la section d'investissement cette année, après prise en compte des reports (contre 3 359 061,20 € inscrits de façon prévisionnelle au budget 2018).

C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire

L'affectation du résultat proposée au vote du conseil municipal en juin après le vote du compte administratif 2018 va consister à opérer les reports en recettes suivants :

Résultat de fonctionnement	
A/ Résultat N 2018	7 741 944,80
B/ Résultats antérieurs reportés	2 208 711,43
C/ Résultat à affecter (A+B)	9 950 656,23
Resultat d'investissement	
D/ Solde exécution investissement N	26 743 355,89
E/ Solde restes à réaliser investissement	-17 561 377,28
F/ Besoin de financement (D+E)	9 181 978,61
Affectation du résultat	
G/ Affectation en réserves R 1068 (en investissement)	3 000 000,00
1/ Report en recettes de fonctionnement sur 2019 au BS	6 950 656,23
2/ Report en recettes d'investissement sur 2019 au BS	26 743 355,89

6 950 656,23 € seraient intégrés en excédent en recettes de fonctionnement en l'absence de besoin de financement en investissement à couvrir; une partie de cette somme pourrait servir à alimenter la « provision pour dépenses imprévues » en dépenses de fonctionnement (somme qui de facto deviendrait un excédent à la fin de 2019). **3 000 000 € feront l'objet d'une affectation en réserves en investissement (recettes en 1068).**

26 743 355,89 € seraient intégrés en excédent en recettes d'investissement.

L'excédent cumulé des deux sections s'élève à 19 132 634,84 €.

D. Les vues synthétiques

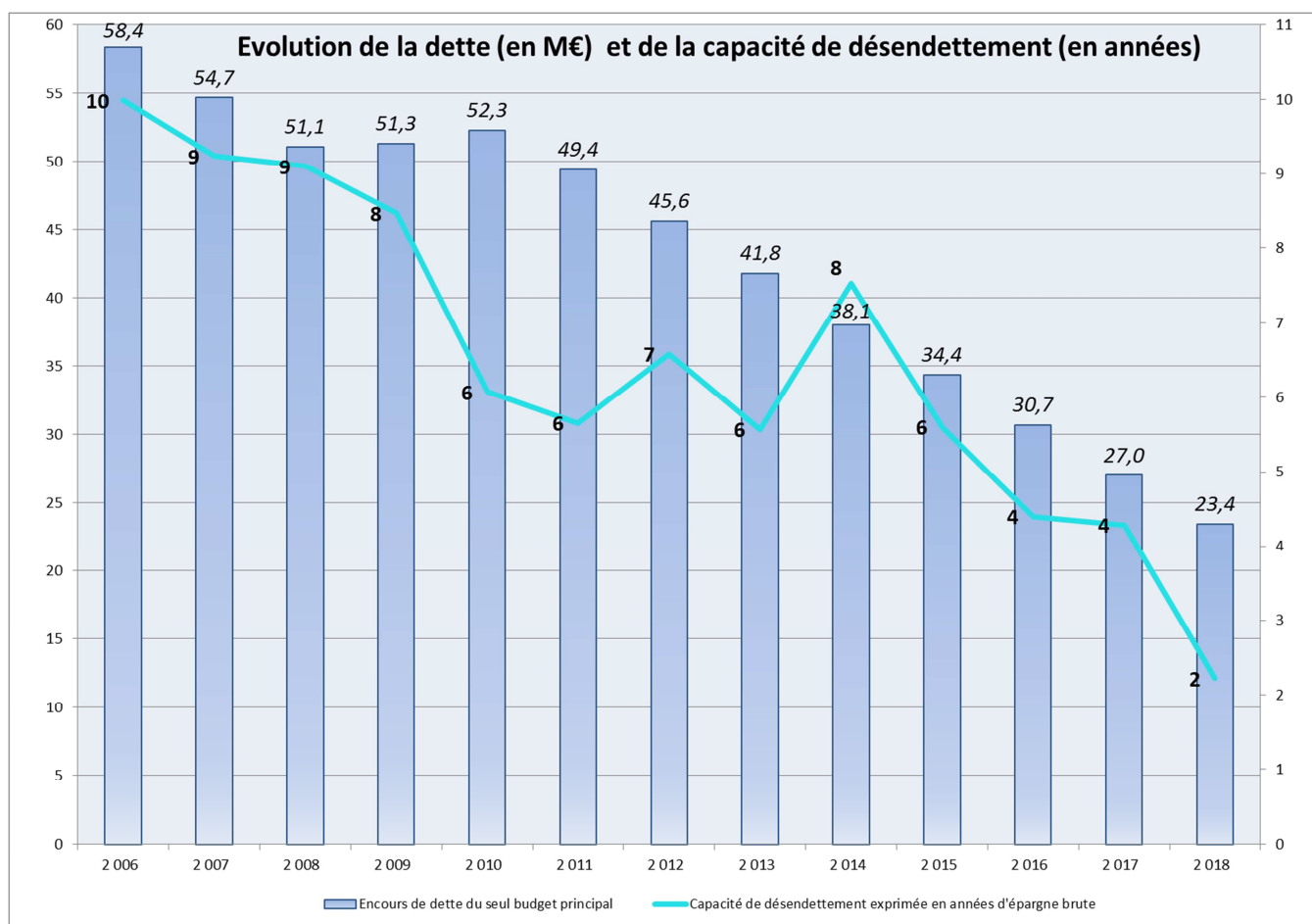
- Tableau I : vue synthétique de la section de fonctionnement (CA 2017 et CA 2018).
- Tableau II : vue synthétique de la section d'investissement (CA 2017 et CA 2018).
- Tableau III : épargne brute en 2018.
- Tableau IV : évolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement de Meudon.

	2017	2018	%	2017	2018	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU I SECTION DE FONCTIONNEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	21 448 854,51	28 118 059,64	31,09%	836 965,00	31 881,70	-96,19%
OPERATIONS REELLES NON EXCEPTIONNELLES	53 557 127,34	53 403 839,14	-0,29%	59 863 720,59	63 931 894,70	6,80%
OPERATIONS REELLES EXCEPTIONNELLES FAISANT L'OBJET DE TRANSFERTS (DEPENSES) OU CESSIONS (RECETTES)	14 806 561,24	15 038 816,64	1,57%	33 114 834,00	40 338 883,82	21,82%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	68 363 688,58	68 442 655,78	0,12%	92 978 554,59	104 270 778,52	12,14%
TOTAL	89 812 543,09	96 560 715,42	7,51%	93 815 519,59	104 302 660,22	11,18%
SOLDE D'EXECUTION				4 002 976,50	7 741 944,80	93,40%
RESULTAT DE N-1 AVANT AFFECTATION				8 450 717,56	8 436 119,72	-0,17%
AFFECTATION DU RESULTAT			-	4 017 574,34	6 227 408,29	55,00%
RESULTAT REPORTE N-1 APRES AFFECTATION				4 433 143,22	2 208 711,43	-50,18%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				8 436 119,72	9 950 656,23	17,95%

	2017	2018	%	2017	2018	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU II SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	836 965,00	31 881,70	-96,19%	21 448 854,51	28 118 059,64	31,09%
OPERATIONS REELLES SANS GESTION DE DETTE	23 438 940,53	26 015 879,25	10,99%	5 533 679,83	4 312 733,46	-22,06%
GESTION DE DETTE TRESORERIE	-	-		-	-	
TOTAL	24 275 905,53	26 047 760,95	7,30%	26 982 534,34	32 430 793,10	20,19%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N	-	-		2 706 628,81	6 383 032,15	0,00%
RESULTAT DE N-1 AFFECTE EN INVESTISSEMENT				4 017 574,34	6 227 408,29	55,00%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N APRES AFFECTATION RESULTAT N-1				6 724 203,15	12 610 440,44	87,54%
RESULTAT REPORTE N-1				7 408 712,30	14 132 915,45	90,76%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				14 132 915,45	26 743 355,89	0,89%
REPORTS A PRENDRE EN COMPTE	18 417 351,17	19 922 134,20	8,17%	1 057 027,43	2 360 756,92	123,34%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION APRES PRISE EN COMPTE DES REPORTS				- 3 227 408,29	9 181 978,61	-384,50%

**TABLEAU III -CALCUL DU TAUX D'EPARGNE BRUTE-CALCUL EFFECTUE APRES RETRAITEMENT DES
CESSIONS ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS**

	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
FONCTIONNEMENT									
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 116	59 234	59 334	60 763	60 434	60 318	60 110	59 864	63 932
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 501	50 498	52 405	53 257	55 378	54 186	53 141	53 557	53 404
EPARGNE BRUTE	8 615	8 736	6 929	7 506	5 055	6 133	6 969	6 307	10 528
<i>Taux d'épargne Brute</i>	15,08%	14,75%	11,68%	12,35%	8,37%	10,17%	11,59%	10,54%	16,47%
ENCOURS DE DETTE AU 31 Décembre DU BUDGET PRINCIPAL	52 275	49 405	45 606	41 799	38 059	34 358	30 672	27 029	23 427
<i>Capacité de désendettement exprimée en années d'épargne brute</i>	6,1	5,7	6,6	5,6	7,5	5,6	4,4	4,3	2,2
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	3 767	3 870	3 799	3 806	3 740	3 701	3 686	3 641	3 604
EPARGNE NETTE	4 848	4 866	3 130	3 699	1 315	2 432	3 283	2 666	6 924
<i>Taux d'épargne Nette</i>	8,49%	8,21%	5,28%	6,09%	2,18%	4,03%	5,46%	4,45%	10,83%



III. Les sigles utilisés

AC	Attribution de compensation (versée par GPSO jusqu'en 2015 et la MGP à compter de 2016)
APUL	Administrations publiques locales
CET	Contribution économique territoriale (remplaçant la taxe professionnelle), divisée en deux cotisations (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur la valeur foncière et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée)
CIF	Coefficient d'intégration fiscale (mesure le poids de la fiscalité GPSO par rapport au total)
CFL	Comité des Finances Locales
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
DCRTP	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGCL	Direction générale des collectivités locales (ministère de l'intérieur)
DGF	Dotations globales de fonctionnement
DGF - CPS	Dotations globales de fonctionnement – Compensation de la suppression de la Part Salaires (fraction de l'ex-taxe professionnelle)
DGFIP	Direction générale des finances publiques issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique
DMTO	Droits de mutation à titre onéreux frappant les transactions immobilières
DSC	Dotations de solidarité communautaire (versées par GPSO)
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale (communauté d'agglomération et MGP)
EPT	Etablissement Public Territorial (remplace la communauté d'agglomération GPSO)
FB	Foncier bâti (taxe sur le)
FCCT	Fonds de Compensation des Charges Territoriales (flux Ville/EPT GPSO)
FDTP	Fonds départementaux de la taxe professionnelle
FNB	Foncier non bâti (taxe sur le)
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
FSRIF	Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France
GVT	Glissement Vieillesse Technicité (déroulé de carrière, avancements automatiques, traduit dans la rémunération des agents selon leur grille statutaire)
IFER	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
LFI	Loi de finances initiale
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
LPFP	Loi de programmation des finances publiques
pb	Points de base par rapport au taux d'intérêt (marge)
PIB	Produit intérieur brut
PLF	Projet de loi de finances
PPCR	Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations
PSR	Prélèvement sur recettes (de l'Etat en faveur des collectivités)
TaSCom	Taxe sur les Surfaces Commerciales
TH	Taxe d'habitation
TP	Taxe professionnelle
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée